



**RÉUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 7 JUIN 2011**

COMPTE-RENDU RÉSUMÉ

L'assemblée Générale de l'Office International de l'Eau s'est réunie le 7 juin 2011 à l'Espace Trinité, 3 rue de la Trinité, 75009 Paris, sous la présidence de M. Pierre ROUSSEL.

I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 30 JUIN 2010

Le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 30 juin 2010 a été approuvé à l'unanimité.

**II) BILAN D'ACTIVITE 2010
CONVENTIONS AVEC LE MEDDTL, LE MINISTERE DE LA SANTE, L'ONEMA**

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'Office, une plaquette « 20 ans au service de l'eau en France, en Europe et dans le Monde » a été éditée et largement diffusée, notamment lors de l'inauguration des nouvelles installations du CNFME à La Souterraine le 5 mai dernier.

Une nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs a été négociée avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) pour un soutien principalement aux activités de coopération internationale, notamment en Europe Orientale et en Méditerranée et tout spécialement dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée pour les trois années 2010, 2011 et 2012.

La convention a porté sur un total de 979.000 € pour l'année 2010 avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, en léger recul par rapport à l'année 2009 (1.045.000 €)

Avec l'ONEMA, une convention pluriannuelle 2008-2010 s'est appliquée pour la 3^{ème} année et a porté sur deux objectifs :

- ❶ Partager le savoir et favoriser les échanges,
- ❷ Etablir un référentiel commun aux différents acteurs et valoriser les données sur l'eau.

Le montant total de la subvention de l'ONEMA en 2010 s'est élevé à 2.012.000 € pour un total d'activités statutaires de 2.757.000 €.

Comme l'an dernier, il n'y a pas eu en 2010 de convention signée avec la DAEI, comme précédemment avec l'ex-Ministère de l'Equipelement.

Enfin, une convention a été signée avec le Ministère de la Santé (DGS) pour un montant de 120.000 € de subvention en 2010. La convention signée en 2009 avec le Ministère de l'Alimentation portait aussi sur des activités en 2010 pour un montant total pluriannuel de 80.973 €.

Outre la poursuite de quelques grands projets débutés en 2009, SADIEau, KPI, IWRM-Net, basins du Tocantins au Brésil, etc., l'année 2010 aura été marquée par notamment :

- Le catalogue 2010 du CNFME pour 419 sessions de formation eau et 50 sur les déchets et l'environnement, correspondant à 275 thèmes de stages, dont 46 sur les déchets, ainsi que 2 modules de formation interactive sur Internet. On a observé en 2010 comme en 2009 une certaine stagnation des demandes de formations classiques en France, du fait de la crise économique, compensée heureusement par un bon niveau des activités internationales du CNFME.
- L'activité de formation à l'étranger s'est en effet renforcée avec de nouvelles perspectives en Afrique et au Maghreb et notamment au Burkina Faso, ... et grâce au contrat de sous-traitance avec SUEZ pour la formation dans le cadre de la DSP de Djeddah.
- Les 9 « Journées de l'OIEAU 2010 » ont été réalisées, mais avec un certain tassement du nombre des participants.
- La coopération avec le GWP s'est renforcée, notamment dans la perspective de la publication en 2012 au Forum de Marseille du manuel de la GIRE par Bassins Transfrontaliers, avec l'appui de l'AFD et en collaboration avec l'UNESCO, l'UNECE et the GEF.
- Les jumelages européens avec la Bulgarie et l'Egypte, la fin du jumelage « Nitrates » en Turquie et des appuis au Kosovo.
- Le développement du Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau, à la suite de l'impulsion donnée par la réunion du Bureau à Rabat en décembre 2009.
- Le lancement d'une coopération sur la gestion de bassin en Chine avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le SIAAP et les Lacs de Seine sur la Hai River.

A noter également le projet de coopération décentralisée entre la Région Limousin et le Gouvernorat de Nabeul, la publication pour l'AFD de la plaquette sur la gestion des aquifères transfrontaliers avec l'UNESCO, l'Académie de l'Eau et le BRGM, l'appui à l'Autorité du Bassin de la Volta, à la CICOS et à la CEDEAO et le projet de bassin pilote du Dong Nai au Viêt-Nam avec le soutien des Agences de l'Eau, ou un appui au plan de gestion du bassin de la Kura River au Caucase.

Le projet sur les Systèmes d'Information pour les fleuves transfrontaliers de l'EOCAC avec UNECE et sur financement du FFEM a bien démarré.

C'est bien sûr le Forum Mondial de l'Eau de Marseille qui aura commencé à prendre de l'importance au 2^{ème} semestre 2010, avec la participation de l'OIEau ou du RIOB, à la préparation de nombreuses sessions officielles et à la coordination du processus régional européen.

Le RIOB est chargé de l'animation des 9 sessions du thème 1.5 « la Coopération et la Paix » conjointement avec l'UNESCO et d'une session CS 1.3 sur « l'Elaboration des Plans de Gestion des Bassins avec l'OCDE et l'OIEAU »,

L'OIEAU est coordonnateur de l'ensemble du processus préparatoire de la Région Europe,

Le RICFME est chargé d'une session CS 3.3 sur la formation.

La conférence « EURO-RIOB 2010 » qui s'est tenue en septembre à Megève a été un grand succès et a fait l'objet de comptes-rendus officiels au SCG-CIS.

L'accord de coopération signé en 2009 avec la Fondation du Prince Albert de Monaco, se poursuit sur l'eau urbaine en Méditerranée.

Parmi les autres manifestations internationales il faut noter, plus particulièrement :

- ➔ le Colloque sur le Partenariat public-privé au Liban en mars à Beyrouth, précédé d'une mission de contact en Syrie,
- ➔ le 15^{ème} Congrès de l'Association Africaine de l'Eau à Kampala (Ouganda) fin mars,
- ➔ le Symposium de la Meuse à Liège et la Conférence IWRM à Lille en avril,
- ➔ le Conseil d'Administration du GWP à Pékin sur invitation du Ministre chinois des Ressources en Eau en mai ...
- ➔ enfin la mission sur le bassin de la Hai River en Chine à la mi-décembre.

L'année 2010 a été particulièrement riche d'activité pour le RIOB avec :

- l'Assemblée Générale de Dakar du 20 au 25 janvier,
- la conférence « Eau et changement climatique » de Washington du 27 au 29 janvier,
- le Conseil d'Administration du ROBAN à Québec en février,
- les Etats Généraux de l'eau en montagne de Megève du 22 au 24 septembre, couplés avec la conférence « Euro-RioB 2010 », qui a permis un premier lancement du forum Mondial de l'Eau 2012 de Marseille,
- la conférence sur la gestion des bassins et le changement climatique de Mexico, en septembre également,
- la réunion du Bureau du RELOB à Bogota en octobre,
- le séminaire de l'eau de la Banque Asiatique de Développement à Manille aussi en octobre,
- l'assemblée générale du Réseau brésilien des Organismes de Bassin à Fortaleza en novembre,

L'Assemblée Générale a pris connaissance de ce rapport d'activité dont elle s'est félicitée.

III) CLOTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Le compte de résultat 2010 s'établit à 11,558 M€ net en recettes et 11,369 M€ en dépenses soit un résultat d'exploitation de 189.000 € et un résultat net après impôt sur les sociétés de 95.566 €, en retrait par rapport à 2009, qui avait été une meilleure année.

L'augmentation de la masse salariale à 6,572 M€ qui pèse de façon sensible sur le résultat opérationnel.

Dans ces conditions, la dotation calculée pour l'Intéressement du personnel s'élève à 80.000 € en réduction sensible par rapport aux années précédentes. Il n'a pas été versé de participation au titre de 2009.

Un complément de la prime statutaire a pu être versé au personnel sur une base moyenne de l'ordre d'un gros 13^{ème} mois, en fonction des entretiens individuels.

L'Assemblée Générale s'est félicitée de ce que, malgré un résultat décevant, des primes d'intéressement et de résultats convenables aient pu être attribuées au personnel au titre des résultats de 2010, qui a été une année plus difficile que les précédentes.

Elle note cependant le mauvais résultat de la DCI.

Elle demande à la Direction Générale et à la nouvelle Directrice de la Coopération Internationale d'examiner très rapidement la situation financière de la DCI et d'envisager les mesures de redressement appropriées, allant notamment dans le sens d'un allègement des charges fixes sur le site de Sophia Antipolis préconisé par la Cour des Comptes.

Elle remercie la Banque Tarneaud, le Crédit du Nord, la Société Générale et la Banque Nationale de Paris pour leur soutien.

Elle se félicite de la bonne exécution de la nouvelle Convention 2010-2012 avec le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, ainsi que de la CPO avec l'ONEMA qu'elle remercie pour leurs soutiens. Elle remercie la DGS pour avoir poursuivi en 2010 sa convention.

M. LIMOUZINEAU, Commissaire aux Comptes, a rappelé les vérifications auxquelles il a procédé et présenté ses rapports réglementaires officiels à l'Assemblée Générale.

Sur ce rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve le compte d'exploitation 2010 et le bilan au 31 Décembre 2010 ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes ; et décide d'affecter le résultat net de 95.566€ au compte de report à nouveau.

IV) PERSPECTIVES D'ACTIVITES EN 2011 – BUDGET PREVISIONNEL

Pour 2011, le CNFME propose un nouveau catalogue de 293 stages, correspondant à 443 sessions, auxquelles s'ajoutent comme l'an dernier deux modules de formation à distance par internet.

Le Catalogue « Déchets 2011 » élargi à des thèmes « Environnement et Développement Durable » offre 47 stages de formation en 51 sessions.

Un catalogue spécial « Eau dans l'industrie » vient d'être publié avec 65 sessions.

9 « journées de l'OIEau » sont programmées cette année, mais la fréquentation semblerait en retrait par rapport aux années précédentes.

Au MEDDTL, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité apporte un appui aux Réseaux Internationaux, dont le RIOB et le RICFME et pour nos actions en Méditerranée, dont la part française du financement du GIEE du SEMIDE, pour un montant total de subvention de 949.000 € en 2011, dans le cadre d'une nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO) signée pour les 3 années 2010, 2011 et 2012.

La subvention 2011 de l'ONEMA est de 2,302 M€ pour le soutien aux actions d'information-documentation et pour le soutien à l'activité du SANDRE dans le cadre de la nouvelle Convention Pluriannuelle 2011-2013. Un avenant est déjà signé pour porter la subvention à 2,661 M€ correspondant à 3,440 M€ d'activités statutaires de l'OIEau.

La subvention du Ministère de la Santé ne devrait être que d'un montant de 20.000 €, notamment pour le soutien à notre appui à la convention de l'UNECE, et cette réduction sensible par rapport aux années antérieures risque de remettre en cause le détachement de Mr CHANTREL.

Parmi les projets internationaux, il faut rappeler de nouveaux jumelages en Ukraine, Turquie et ; espérons-le ; la Croatie et le projet du bassin du Dong Nai au Viêt-Nam avec l'appui des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie.

Plusieurs appels d'offres ou à projets auxquels nous avons répondu sont en cours de dépouillement, notamment sur la Facilité Européenne pour l'Eau en Afrique avec l'AB Volta et le CICOS.

Notons aussi un appui au centre de formation de l'ONEA et à la CEDEAO, le monitoring des bassins transfrontaliers avec l'UNECE et bien sûr la poursuite des formations à Djeddah avec SUEZ.

Peuvent aussi être cités :

- Le projet GIRE au Kurdistan Irakien, avec SCP
- Les prescriptions AEPA en Albanie, avec Natixis
- La Création d'un organisme d'assainissement en Nouvelle-Calédonie avec SOGREAH,
- L'audit du service des eaux de Mombasa au Kenya, avec SEURECA,
- La Stratégie de développement des infrastructures en Afrique avec SOFRECO,
- Les projets de Centres de formation de Bethléem et d'Haïti, avec l'ENGREF,
- Les coopérations institutionnelles au Brésil; Cambodge, Laos, Vietnam, avec les Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Adour-Garonne et Seine-Normandie, ainsi que le projet de bassin pilote de la Hai River en Chine avec AESN, le SIAAP et Grand Lacs de Seine.

Parmi les conférences internationales, il faut surtout citer le Forum International du Yangtze à Nankin en avril.

La préparation du Forum Mondial de l'Eau de Marseille pour lequel l'OIEau coordonne le processus de préparation régional pour l'Europe, représente une charge de travail énorme pour lequel l'Office n'est pas vraiment épaulé par les autorités françaises et encore moins par la Commission Européenne et, pire encore, avec Commissions Internationales des Fleuves Transfrontaliers Européens, même celles dont la France fait partie.

Nous avons déjà organisé :

- La réunion du Comité Européen de pilotage le 21 décembre 2010 à Bruxelles.
- Les réunions générales pour les Balkans à Plovdiv en Bulgarie en mars, pour la Mer Noire à l'occasion du Forum International d'Istanbul début mai et pour l'Asie Centrale à Tachkent en Ouzbékistan fin mai.

Nous avons aussi participé à la Conférence « Future of European Waters » organisée par la présidence hongroise de l'UE à Budapest et au groupe de travail de la Convention de l'UNECE à Genève.

Bien entendu la Conférence « Euro-Riob 2011 » de Porto en septembre sera également couplée avec la réunion générale du forum pour l'Euro-Méditerranée, en liaison avec l'IME.

A ce stade, il est encore impossible de pouvoir apprécier les effets possibles de la crise économique générale sur notre niveau d'activité 2011.

Le budget prévisionnel s'établit à 12,111 M€ en recettes et 11,940 M€ en dépenses, dont 6,673 M€ pour les frais de personnel.

Le résultat d'exploitation s'établirait à 171.000 € en diminution par rapport aux années précédentes et le résultat net après impôt se situerait aux alentours de 100.000 €, lui aussi en baisse.

La trésorerie, tout en restant toujours assez largement positive, s'est légèrement dégradée en 2010. Il est probable que cette tendance se poursuive en 2011, notamment du fait de l'avance sur paiement qui est nécessaire au titre de l'extension des installations du CNFME à La Souterraine.

L'Assemblée Générale approuve ce budget prévisionnel 2011 et demande une nouvelle fois à la Direction d'être très vigilante à ne pas laisser s'envoler les dépenses de personnel et de prendre les mesures de restructuration indispensable à la DCI de Sophia-Antipolis pour en redresser la situation.

Elle a été informée de ce que, sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration a nommé Mme Josiane MONGELLAZ Directrice de la Coopération Internationale à Sophia-Antipolis en remplacement de Mr JL. MILLO, parti à la retraite.

Elle se félicite de la signature de la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2011-2013, avec l'ONEMA, qu'elle remercie pour son soutien.

Elle espère la notification rapide de l'avenant 2011 à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2010-2012 avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (DEB).

Elle espère la signature rapide de la Convention 2011 avec le Ministère chargé de la Santé.

L'Assemblée demande à la Direction de maintenir une vigilance accrue sur l'évolution de la masse salariale.

Elle demande que la masse salariale soit maintenue en dessous de 6,675 M€ en 2011, hors reprise, sauf amélioration sensible constatée du résultat net par rapport aux prévisions actuelles.

V) NEGOCIATIONS SALARIALES – ACCORDS D'ENTREPRISE

M. DONZIER rappelle qu'un accord d'intéressement aux résultats a été signé en Juin 2006 avec le Comité d'Entreprise, après un référendum interne, pour être applicable sur les résultats de 2006, 2007 et 2008 et qu'il a été renouvelé en juin 2009 pour les résultats des années 2009, 2010 et 2011.

Des accords d'entreprises sur la création d'un compte épargne-temps et sur l'annualisation des temps partiels ont aussi été signés, ainsi qu'un accord sur la participation et sur l'ouverture d'un Compte Epargne Entreprise auprès de la Banque Tarneaud.

Un plan de carrière de longue durée, pour les collaborateurs concernés, qui sont de plus en plus nombreux à l'Office, a été négocié fin 2007 avec les syndicats et s'est appliqué au 1^{er} janvier 2008.

Les modalités d'un entretien annuel d'évaluation généralisé ont été définies par une note de service du 3 janvier 2008, c'est à cette occasion qu'est précisé avec chaque agent le montant du complément de prime individualisée qui lui sera attribué au titre des résultats de l'exercice de l'année précédente.

L'entretien sert en effet désormais de base à la fixation de cette prime individuelle de résultat prévue dans l'accord avec les syndicats à compter de 2008 et en complément de la prime statutaire annuelle.

Les collaborateurs ont également bénéficié en 2008 d'une revalorisation des tickets-restaurants.

Le choix d'une nouvelle mutuelle santé unique pour toutes les directions de l'Office a décidé et les prestations de couverture obtenues de la Mutuelle du Limousin – EOVI – se sont sensiblement améliorées sans augmentation significative du coût, ni pour les agents, ni pour l'Office, à compter du 1^{er} janvier 2009.

Une nouvelle augmentation individuelle s'est appliquée au 1^{er} janvier 2011.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'une prime de sujétions spéciales modeste est attribuée par ailleurs aux directeurs, aux personnels travaillant à la DG et aux fonctionnaires mis à disposition, aux chefs de service et aux assistantes des Directeurs à Limoges, La Souterraine et Sophia-Antipolis, pour compenser les importants dépassements d'horaires liés à leurs fonctions et les contraintes de déplacements très fréquents.

L'Assemblée Générale réaffirme son soutien à une politique salariale liée aux résultats de l'Office et la performance individuelle des agents et à leurs responsabilités hiérarchiques réelles, dès lors que l'inflation est déjà largement couverte par les augmentations officielles de la valeur du point dans le cadre de la convention collective.

L'intéressement qui a été distribué au titre du bénéfice de 2010 s'élèvera tout de même à 80 304 €, à comparer cependant avec l'enveloppe de 229 000 €, versée l'an dernier.

Au total, sur les cinq années d'application de l'accord d'entreprise sur l'intéressement signé en juin 2006, et reconduit en juin 2009, ce sont quand même 1 030 000 € qui auront été versés au personnel de l'OIEau.

La prime individuelle de résultats 2010, pour tenir compte des efforts de chacun, correspond à une dépense globale de 115 681 € charges sociales comprises, soit une enveloppe de l'ordre de 80 000 € de primes brutes à répartir. L'an dernier nous avons réparti une enveloppe de 150 000 €, charges comprises, pour 93 400 € en 2008 et pour une mémoire seulement 61 900 € en 2007.

Il est rappelé que par suite de la Loi sur la Modernisation de la fonction publique, le Ministère de l'Agriculture a dû mettre fin au 30 juin 2010 aux quatre mises à dispositions gratuites de fonctionnaires dont il faisait bénéficier l'OIEau depuis plusieurs années et que le départ de ses experts s'est évidemment ressenti sur l'activité de la Direction Générale et de la DCI en 2011.

VI) SITUATION DES CONTENTIEUX

Mr HILAIRE rappelle que dans le cadre du jumelage avec la Pologne, le Ministère des Affaires Etrangères a eu également des difficultés pour clore le dossier du Conseiller Résident à Varsovie, suite à un accident de santé (problème d'indemnité, de congés et de remboursement au CFCU d'avances sur frais ...) survenu début 2005 et au décès de l'agent concerné en juin 2006. Il a été impossible de recouvrer un trop perçu sur les indemnités de résidence en Pologne, dont l'OIEau s'est retrouvé redevable devant la Délégation de la CE en Pologne. Une démarche amiable auprès des héritiers a échoué. Les procédures contentieuses nécessaires ont été engagées par FIDAL. Le tribunal s'est finalement déclaré compétent, mais la partie adverse a engagé une action en Cassation au motif que l'affaire relèverait du Tribunal Administratif.

VII) EXTENSION DU CNFME A LA SOUTERRAINE – INAUGURATION DU 5 MAI 2011

Mr DONZIER rappelle que l'investissement s'élève à 1.289.000 €, dont 300.000 € d'emprunt et l'inauguration officielle a eu lieu le 5 mai dernier en présence de toutes les hautes personnalités régionales et départementales avec les représentants des collectivités les partenaires et de l'Etat.

Près de 400 invités partenaires ont assisté à cette cérémonie très réussie.

L'Assemblée Générale remercie à nouveau la DATAR, La Région Limousin, le Conseil Général de la Creuse et la ville de La Souterraine ainsi que la Banque Tarneaud pour leur soutien financier à ce projet indispensable au développement des activités de formation de l'OIEAU.

VIII) CONTROLE DE LA COUR DES COMPTES

La Cour des Comptes a enfin remis son relevé d'observation définitif sur les exercices 2002 à 2008 qui ne relève aucune irrégularité. La Cour formule quelques recommandations qui s'adressent d'ailleurs plus pour l'essentiel aux administrations de l'Etat, curieusement appelées de « tutelle » dans le rapport.

44

On notera : l'extension du contrôle financier sur les crédits d'Etat, pourtant largement contrôlé déjà a priori dans les Ministères et Etablissements Publics... avec demande de meilleure coordination entre les Ministères sur la coopération dans le domaine de l'Eau et un avis discutable sur le rôle du SANDRE, au moment même où le Gouvernement vient d'assurer la réorganisation du SIE sous l'Autorité de l'ONEMA...

En ce qui concerne l'OIEau proprement dit, à part une remarque accessoire sur la présentation des subventions de l'Etat dans les comptes annuels, on retrouve les deux remarques habituelles sur la comptabilité analytique, qui montre que la Cour n'appréhende pas bien la comptabilité commerciale, et le regroupement des établissements qui focalise cette fois seulement sur la demande de fermeture de Sophia-Antipolis.

L'Assemblée a pris connaissance du relevé définitif d'observations à la Cour des Comptes suite au contrôle des exercices 2002 à 2008.

Elle relève une certaine incompréhension de la Cour sur le fonctionnement réel de l'association, notamment en ce qui concerne la part déterminante des activités industrielles et commerciales, alors que la Cour préconise un contrôle accru des financements publics de l'Etat pourtant en forte décroissance relative.

La remarque de la Cour sur le SANDRE apparaît infondée dès lors que le rôle de tous les partenaires du Système d'Information sur l'Eau vient d'être redéfini officiellement par le Gouvernement.

IX) CONTROLE FINANCIER

L'Assemblée Générale a pris connaissance du dernier projet d'arrêté de contrôle, adressé à la Direction par le Contrôleur Financier des établissements sous tutelle du Ministère de l'Ecologie, suite aux observations formulées par la Cour des Comptes.

Elle demande au Directeur Général de se rapprocher du Contrôleur pour bien clarifier les points suivants :

Le contrôle a priori comme a posteriori ne peut porter que sur l'utilisation des crédits de l'Etat Français, à l'exclusion de toutes les autres catégories de recettes, notamment de nature industrielle et commerciale.

Les subventions et conventions avec les ministères sont exclues tout comme celles avec des établissements publics de l'Etat relevant déjà d'un contrôle préalable du même contrôleur que celui de l'OIEau.

Les financements de l'Etat relevant du code des marchés publics sont bien évidemment aussi exclus du champ de contrôle.

X) COTISATIONS 2010 :

L'Assemblée Générale fixe les cotisations statutaires pour 2012 aux mêmes montants qu'en 2011, soit respectivement à 8.000€, 4.000€, 3.000€ et 1.000€.

XI) QUESTIONS DIVERSES

L'Assemblée Générale a également évoqué différentes questions, notamment :

- ◆ La revue de presse de 2010, riche de 913 articles dans 496 publications et 30 interviews de radio et télévision,
- ◆ Les statistiques détaillées d'accès aux sites Internet qui font apparaître une fréquentation de plus de 6.165.000 visiteurs en 2010 sur l'ensemble des rubriques du portail de l'OIEAU.

L'Assemblée Générale a de nouveau félicité la Direction et tout le personnel de l'association pour leur travail en 2010, même si l'année a été plus difficile que les précédentes et les a encouragés à poursuivre leurs efforts pour relancer l'activité économique de l'Association en 2011 et 2012.

Le Président



P. Raussel

